

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale de « l'Association du Centre de Loisirs et de Rencontre Lancy - Centre Marignac » du 17 avril 2018**

**Présents** : Frédéric Renevey (conseiller administratif), Nathalie Chollet (coordinatrice FCLR), Guy Musy (coordinateur de région de la FASE), Damien Bonfanti (maire et conseiller administratif), Vincent Künzi (responsable du Service des affaires sociales de la ville de Lancy), Virginie Estier (travailleuse sociale en charge de l'Espace Palette et déléguée au Contrat de quartier), Marie-Louise Schneeberger (Présidente), Anne Bonvin Bonfanti (trésorière du comité), Pierre Bosc (membre du comité), Natahlie Delavy (membre du comité), Gilles Rosset (membre du comité), Patricia Locatelli (vérificatrice des comptes), Micheline Haari (membre de l'association et responsable de la ludothèque Espace Palettes), Raja Hafeez (association Coeur de Vie), Zoller Véronique (club de Cricket XI Stars), Marino Llamparina (association Raices de Bolivia), Claudine Corminboeuf (présidente de l'ALEP), Josiane Baumann (club de cartes), Eric Velardo (Improvisation théâtrale "Les Croisés"), Cornélie Wirth (professeur de gymnastique), Roland Vesenmeyer (membre de l'association), M.et Mme Progin Jean-Joseph (habitants du quartier), Engel Fisile (habitant du quartier), Usama Al Borsh (habitante du quartier), Anna Hug (membre de l'association), Freda et Jean-Pierre Gregori (habitants du quartier), Kristine Beun (membre de l'association), Paula Salazar (agent d'entretien MQ Sous l'Etoile), Vital Dorsaz (animateur), Dominique Schmidt (animatrice), François Torche (animateur), Sandro Mazzeo (animateur), Marta Themo Diaz (animatrice), Anaëlle Gauthey (animatrice), Christelle Iswala (animatrice), Christophe Henchoz (animateur), Richard Gozo (comptable), Pascal Maillard (agent technique).

**Pour le PV** : Chrystel Waldmann (secrétaire)

**Excusés** : Yann Boggio (Secrétaire Général de la FASE), Christophe Mani (directeur opérationnel de la FASE), Angelo Torti (coordinateur de région FASE), Patricia Locatelli (vérificatrice aux comptes), Nicole Meylan (professeur de Yoga), Samy Dib (professeur de guitare), Fisnik Salihu (membre du comité de gestion), Pierre-Alain Magni (professeur de guitare), Christophe Visio (Jeux d'Rôles), Ariane Brugger (TSHM Lancy).

---

Marie-Louise Schneeberger ouvre la séance en saluant et en remerciant les personnes présentes. Il s'agit de la première Assemblée générale sous la dénomination "association socioculturelle au Grand-Lancy".

La Présidente salue la présence de MM. Renevey et Bonfanti, conseillers administratifs, de M. Künzi, responsable du Service des affaires sociales et remplaçant de M. Demierre, de Mme Virginie Estier déléguée à l'Espace Palettes, de M. Guy Musy, coordinateur région à la FASE et de Mme Nathalie Chollet déléguée à la FCLR.

Elle rappelle que l'association pour l'animation socioculturelle au Grand-Lancy (anciennement Centre Marignac) existe depuis 48 ans. La présidente remercie et salue la présence des membres du comité de gestion. Elle procède à la présentation de l'équipe d'animation et du personnel administratif et technique de la maison de quartier.

Le film de la dernière Assemblée générale de 2017 à la Maison Marignac est projeté et est largement applaudi.

### **1. Approbation du PV de l'AG du 4 avril 2017**

Le PV est approuvé.

### **2. Rapport du comité de gestion**

La Présidente prend la parole et lit « Le Mot de la Présidente » qui se trouve en page 3 du rapport d'activité (qui s'intitule désormais "Big bang sous l'Etoile").

Elle remercie chaleureusement les membres du comité et l'équipe d'animation pour leur investissement sans faille tout au long de l'année écoulée. Tous ont tous été énormément sollicités au cours des derniers mois de l'année 2017 qui ont été très intenses et ont nécessité un travail supplémentaire considérable. Aucune remarque de l'Assemblée.

### **3. Rapport d'animation 2017**

Sandro, animateur du secteur ados prend la parole afin de présenter un bilan de l'année 2017, une année de changement, de transition et de transformation.

Cette année se caractérise donc par ses nombreux changements : déménagement, changement de nom de l'association, changement de projet en passant du statut de Centre de loisirs à celui de Maison de quartier. Nouveau projet également avec l'ouverture d'un accueil libre enfants, d'un accueil libre tout public dans un nouvel espace au cœur du quartier des Palettes, plus proche de ses habitants.

Le déménagement a demandé une grande logistique pour pouvoir, au mois de septembre, déposer tous les cartons et s'approprier les nouveaux locaux. Malgré les difficultés rencontrées, ce fût une année très riche. Un processus de collaboration active avec les délégués de l'Espace Palettes et notamment avec Virginie Estier a été mis en place.

La question des ressources en personnel a dû être posée et ce sont désormais 8 animateurs qui sont employés, au lieu de 6 auparavant.

En 2017 les activités ont été consolidées :

Les mercredis aérés sur inscription ont toujours lieu à Marignac. L'âge d'accueil a été abaissé et est passé à 4 ans au lieu de 4 ans et demi auparavant. La majorité entre des enfants a entre 4 et 8 ans. Le centre aéré d'été à la Villa Marignac a connu un grand succès dans la Maison Marignac. La première semaine d'août est toujours moins fréquentée.

Les ados : le passage de la Villa Yoyo à la Maison de quartier a été extrêmement positif et les jeunes sont majoritairement contents des lieux. Un projet de pose d'autocollants sur les vitres pour préserver l'intimité des ados est en cours. 13 jeunes sont actifs au sein d'« Ados en Action ». Ils ont effectué un voyage en octobre à Naples.

Apparition des coaches d'Ados en action : ce sont d'anciens Ados en action qui lors de manifestations sont responsables et partagent leurs compétences avec les nouveaux membres du groupe.

Secteur quartier : Black-Movie destiné aux adultes et une nouveauté Filmarcito pour les plus jeunes. Le bonhomme hiver a eu lieu pour la 2ème année consécutive.

La journée des 3 marchés a eu la particularité de coïncider avec l'inauguration de l'espace Palettes.

L'Accueil tout public a ouvert ses portes dès le mois d'octobre. Il est en co-gestion avec le service social de la ville de Lancy qui assure une permanence 3 matinées par semaine et par la Maison de quartier tous les après-midis du lundi au vendredi. Cet accueil ouvert à toutes et à tous est la porte d'entrée de la MQ et représente un lieu qui se veut créateur de liens et d'idées.

Boire un café, discuter, se rencontrer, se renseigner, il est un outil de lien social.

LCS (Lancy Côté Sud) est un partenariat entre la Maison de quartier sous l'Etoile et DPSC, l'association de jeunes du quartier. Nous tenons à les remercier pour leur implication dans le quartier. Cette collaboration permet de prolonger les animations et la présence dans le quartier pendant l'été.

Cette activité est portée par la Commune de Lancy au travers du Contrat de quartier.

En juin 2017 a eu lieu la dernière Fête au Centre, magnifique fête sous le soleil avec une belle ambiance. A nous de réinventer une nouvelle fête au Palettes.

Réseau : la coordination pour l'animation à Grand-Lancy, par exemple la contest de trottinettes.

Les Jeunes parmi le Jazz grande participation, plus de 100 jeunes sur scène, 7 écoles. Affluence des spectateurs.

Salle de spectacle La Plage qui accueille divers spectacles Cie 2 fois rien (Baoulé).

Journée de l'impro menée par la Compagnie « lesArts » le jour de l'Ascension.

En 2017 changement pour les cours et ateliers. Les professeurs continuent leur activité non plus comme salariés de l'association mais comme indépendants.

Sandro remercie la ville pour son soutien ainsi que la FASe et la FCLR.

Marie-Louise Schneeberger reprend la parole. Elle souligne que le fait d'être avec d'autres acteurs nous a permis de développer une nouvelle façon de travailler. La présidente remercie Virginie Estier et Nathalie Chollet qui ont largement contribué à la mise en place de ce beau projet.

#### **4. Rapport des comptes de l'exercice 2017**

Anne Bonvin, en sa qualité de trésorière, donne lecture de son rapport sur les comptes 2017.

L'exercice 2017 s'est achevé avec un bénéfice de CHF 5'758.-

Tous les détails se trouvent à la page 24 du rapport d'activité. Elle remercie la Présidente pour son engagement ainsi que la Commune, la FASe, le comptable, la secrétaire et l'équipe d'animation pour leur investissement et la gestion des montants attribués, les vérificatrices des comptes.

#### **5. Rapport des vérificatrices des comptes**

Les comptes ont été vérifiés par la fiduciaire de M. Jean-Marc Henz mais également par Mmes Patricia Locatelli et Isabelle Mere, vérificatrices des comptes. En l'absence de Mesdames Locatelli et Mere, Vital Dorsaz prend la parole et lit le rapport des vérificatrices des comptes qui se trouve en page 26 du rapport d'activité. Elles certifient que la comptabilité du Centre a été reconnue en ordre et tenue avec exactitude. Elles recommandent à l'Assemblée d'adopter les comptes 2017 ainsi que d'en donner décharge à la trésorière, puis au comité.

La Présidente remercie le comptable et la trésorière pour leurs explications.

#### **6. Discussion sur les rapports**

Pas de question.

#### **7. Décharge de l'Assemblée au Comité de gestion**

La décharge au Comité de gestion est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée.

Remerciement chaleureux aux membres du comité.

#### **8. Election des membres du comité**

A l'exception de Mme Nathalie Delavy, tous les membres du comité sortant sont candidats pour un nouveau mandat.

➤ Les candidats :

- Mme Marie-Louise Schneeberger
- M. Gilles Rosset
- Mme Anne Bonvin Bonfanti
- M. Pierre Bosc
- M. Fisnik Salihu

Des explications sont données sur les efforts fournis pour trouver de nouveaux membres. Quelques personnes témoignent de leur intérêt à rejoindre le comité. Elles viendront participer à une séance de

comité afin de se rendre compte du fonctionnement de l'association. Ces personnes seront, le cas échéant, alors élues l'année prochaine lors de l'assemblée générale.

Les membres du comité sont tous élus à l'unanimité sous les applaudissements de l'Assemblée. Marie-Louise Schneeberger les remercie encore une fois chaleureusement pour leur engagement.

### **9. Election du (de la) Président(e)**

Marie-Louise Schneeberger annonce qu'elle se présente pour une 8<sup>ème</sup> année car elle souhaite continuer à accompagner l'équipe d'animation et l'association.

La Présidente est élue à l'unanimité avec les applaudissements de l'Assemblée.

### **10. Election des vérificateurs des comptes**

Les mêmes vérificatrices que l'année dernière se présentent, il s'agit de Mesdames Locatelli et Mere. Mme Anna Buffo se présente comme remplaçante.

### **11. Projection sur l'avenir**

- Nouveauté du secteur Accueil libre enfants qui a ouvert ses portes le 8 janvier 2018. La fréquentation est extrêmement élevée ce qui pose un certain nombre de difficultés. Actuellement 145 familles sont inscrites avec une fréquentation moyenne de 45 enfants par accueil. Nous réfléchissons à relever l'âge d'accueil à 6 ans car nous avons repris les âges de la Villa Yoyo qui accueillait les enfants dès 4 ans. Les structures en accueil libre sont en général réservées aux enfants à partir de 6 ans. Pendant les vacances seuls les enfants entre 6 et 12 ans sont accueillis.
- Une réflexion est menée sur les modalités de mise à disposition des salles afin que les tous les espaces soient occupés équitablement et harmonieusement.
- Cet été LCS va durer 8 semaines au lieu de 4 précédemment. L'accueil libre enfant se fera à LCS en majorité.
- La Villa Marignac continue d'être utilisée par la maison de quartier. Elle accueille désormais uniquement les activités sur inscriptions à savoir les mercredis aérés et les centres aérés pendant les vacances scolaires. Nous remercions la Commune pour la mise à disposition de la Villa Marignac ainsi que celle du Jardignac et du Château.
- Vital prend la parole et met l'accent sur la présence des 3 nouveaux animateurs et sur le fait que beaucoup de choses sont à mettre en place afin que chacun prenne et trouve sa place.

### **12. Propositions individuelles**

Aucune proposition n'a été faite avant le délai des 2 jours avant l'AG.

Toutefois lors de la partie conviviale qui suivra, chacun sera libre d'écrire des idées, suggestions, envies sur des post-it qui seront affichés sur des panneaux dans la salle.

### **13. Divers**

La parole est donnée à M. Renevey, conseiller administratif, qui nous transmet les salutations de la Commune de Lancy. Il est ému car c'est en 1995, lorsqu'il est entré en politique, qu'ont débuté, sous son initiative, les premières discussions autour de ce futur bâtiment dans lequel, aujourd'hui, plus de 20 ans plus tard, nous tenons cette assemblée générale. Ce projet lui tenait énormément à cœur. Il souligne que c'est grâce aux professionnels et au comité que la transition s'est bien passée. C'est un très grand succès, il en remercie tous les acteurs.

Mme Nathalie Chollet, représentante de la FCLR, prend la parole et remercie l'association, les membres et les professionnels. Ses remerciements vont également à la commune qui a fait beaucoup pour le socioprofessionnel. Merci à Virginie Estier et à M. Demierre. Elle rappelle que la Fédération des Centres de Loisir et de Rencontre regroupent 47 associations socioculturelles. Elle propose aux futurs membres et aux personnes qui souhaiteraient s'engager de se former au sein de la FCLR. Elle témoigne du travail extraordinaire et des réflexions approfondies menées par l'équipe et le comité de gestion.

M. Guy Musy, coordinateur région de la FASE qui regroupe les 47 structures FASE, les TSHM et divers projets (MNA), remercie le comité et tout spécialement Mme Marie-Louise Schneeberger pour son engagement. Il remercie moniteurs, animateurs, personnel technique et administratif et les félicite tous d'avoir relevé cet important défi. Il transmet aussi ses remerciements à la Commune pour les locaux et les budgets attribués et notamment pour la création des 3 nouveaux postes d'animateurs.trices. Il souligne également l'excellente collaboration avec les TSHM qui ont également leurs locaux dans au sein de l'Espace Palettes.

Il termine sa prise de parole en mentionnant que la FASE fête cette année ses 20 ans.

La Présidente invite chaleureusement les personnes présentes à venir à l'inauguration de la Maison de quartier Sous l'Etoile qui aura lieu le samedi 21 avril sur l'Esplanade de l'Espace Palettes.

Elle invite l'Assemblée enfin à poursuivre la soirée de manière informelle autour d'une petite collation conviviale.

Anaëlle invite les participants à inscrire sur des « post-it » leurs idées, leurs envies afin de faire vivre le quartier et sa Maison de quartier.

La séance est levée à 21 h 30.